

BULLETIN D'INFORMATIONS ÉTÉ 2026

Colleville, Terre de Sucre



Le mot du Maire

Chères Collevillaises, Chers Collevillais,

Le climat joue au yoyo, soit trop chaud, soit trop froid et pluvieux mais les beaux jours arrivent et la période des grandes vacances est toute proche ! C'est pourquoi je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de profiter de moments chaleureux et festifs en famille et entre ami(e)s pendant ces deux mois d'été.

COLLEVILLE

au cœur de la vallée de la Valmont

Notre vallée, située entre les deux abbayes de Fécamp et de Valmont, dont la richesse environnementale et patrimoniale mérite un temps de découverte, est le reflet d'un paysage cauchois de la Haute Normandie.

Sportifs, randonneurs et promenade en famille : Depuis l'ouverture du tronçon du vélo-route du lin au cœur de notre village, la pose de la passerelle entre la rivière et les étangs de Gredolle, nombreux sont les sportifs, groupes de randonneurs, familles et enfants profitant en toute sécurité de ces chemins pédestres.

En ce qui concerne les travaux en cours ou réalisés en ce début d'année, **l'agencement du carrefour de la Mairie** est maintenant terminé. Au mois de mars dernier, une entreprise d'espace verts a été missionnée par la Société Cristal Union afin d'élaguer les arbres devenus dangereux et localisés au-dessus des deux silos de la sucrerie. L'accès au **nouveau parking** (ancien terrain de tennis) a été matérialisé ... Vous trouverez ci-dessous le résumé complet de ces travaux engagés.

L'annonce du **retrait d'un poste d'enseignant et par conséquent d'une suppression de classe** vient perturber ce début d'année. Espérons être entendus par la Direction des Services de l'Académie afin qu'elle prenne en compte la totalité des enfants inscrits à la rentrée et qu'elle renonce à cette décision !

La tempête "GORETTI" dont le passage en début d'année a créé des dommages rue Cauchoise est également un élément à prendre en considération.

Attention aux vagues de froid et de chaleur, coups de vent et autres phénomènes, notre climat change également chez nous. N'hésitez pas à appeler la Mairie concernant des personnes qui auraient besoin d'assistance, besoin d'accompagnement ou d'aide en cas de coupure d'électricité, besoin d'eau ou autres. La salle Kolhi peut être un lieu d'accueil et de rafraîchissement !

Plein champ sur les festivités !

⇒ Dans le cadre de l'animation départementale "**Pierres en lumières**", **l'église St Martin de Colleville**, agencée sur son promontoire d'une hauteur de 60m au-dessus du niveau de la mer, a brillé de mille éclats. Pendant ces 3 jours, qui ont débuté la période estivale, les membres du club de photographie de Fécamp "**L'œil du hareng**" ont exposé de nombreux clichés de haute qualité.

⇒ Les membres de l'inter-club de la Vallée ont organisé "**la journée de la forme**" le 4 juin dernier, où les nombreux invités ont participé à des jeux de société à la salle de la gare et à une promenade/visite de Colleville.

⇒ **Le 27 juin, PLUS BELLE MA RUE !** Le jury du concours des maisons fleuries aura l'opportunité d'apprécier "les mains vertes de Colleville". N'oubliez pas de vous inscrire !

⇒ **Le 30 juin prochain** est prévue comme chaque année, l'audition de fin d'année de l'association "**LA MUSICOLE**"

Nos associations organisent de nombreuses festivités qu'ils ne faut pas manquer !

A la rentrée nous vous reparlerons d'un nouveau RDV de **PARLONS ENSEMBLE !**

Les membres du Conseil municipal et moi vous souhaitons de bonnes vacances. Profitez bien!

Profitez de l'été et de ces rendez-vous festifs !!!





Vos élus et les commissions (de gauche à droite)

Catherine LEWIN Conseillère déléguée auprès du 1^{er} adjoint commission communication et vie associative.

Mirlène BROCHET 4^{ème} adjointe commission ccas santé et social.

Patrick FAUVEL Conseiller commissions travaux sécurité, ressources humaines, communication et vie associative.

Sandrine LACHERAY Conseillère commission finances.

Patrick VAUCHEL 3^{ème} adjoint commission travaux sécurité et logements.

Denis HEBERT 1^{er} adjoint commissions finances, communication et vie associative.

Hervé PESQUET Conseiller commissions travaux sécurité, ressources humaines, communication et vie associative.

Thierry DUPREY Maire police du maire urbanisme grand projet commissions travaux sécurité, ressources humaines.

Jean-Marie RENAULT Conseiller commission travaux sécurité.

Virginie AUTHOUART Conseillère déléguée auprès des 2^{ème} et du 4^{ème} adjointes commissions ccas santé social, gestion des salles, communication et vie associative.

Bruno ROUSSEL Conseiller commissions travaux sécurité et logements.

Arlette OLIVIER 2^{ème} adjointe commissions personnel féminin, gestion des salles, vie scolaire et périscolaire.

Manon HUET Conseillère commissions communication et vie associative, vie scolaire et périscolaire.

Régis DESCHAMPS Conseiller commission communication et vie associative.

Clémence DELFOSSE Conseillère commission ccas santé et social.

Les échos du Conseil Municipal

Les travaux du carrefour face à la mairie sont terminés. Pour rappel, les objectifs de ces travaux étaient de diminuer la vitesse sur la RD 150 avec un passage à 30 km/heure (route de Fécamp et rue de la Sucrerie), sécuriser la traversée piétonne de la RD150, la sortie de la rue de l'Église et de la rue Cauchoise, aménager les espaces autour du carrefour et mettre en valeur l'entrée du village. Le coût total des travaux s'est élevé à 216 500 € HT, dont 163 500 € à la charge de la commune et 53 000 € à la charge du département.

L'accès au **nouveau parking** (ancien terrain de tennis) a été matérialisé afin de permettre de nouveaux stationnements pour les voitures notamment des parents d'élèves déposant ou venant rechercher leurs enfants à l'école primaire. Ce nouvel espace de stationnement permet de désengorger la rue de l'Église au heures du ramassage scolaire et de ce fait améliore la sécurité des piétons. Le prochain grand projet de l'équipe municipale sera celui de **l'aménagement de la rue de l'église** pour ainsi poursuivre la sécurisation du secteur des écoles.

Après la tempête "Goretti" du mois de janvier où malheureusement la toiture d'un immeuble composé de plusieurs logements s'est envolée **rue Cauchoise**, l'entreprise "Berdeau Leroux" effectue actuellement la remise en état définitive de cette couverture.

Suivant la convention signée avec la société Luxel, le projet lié à **l'aménagement du parc photovoltaïque** suit son cours. Les études autour de la faune et de la flore sont terminées. Nous en sommes aujourd'hui à l'étude sur la gestion de l'eau.

Un nouveau terrassement du chemin agencé dans le bois communal (ancien parcours de santé) a été réalisé afin d'adoucir la montée côté rue d'Hougerville, les travaux restant en cours de finition.

La commune de Colleville, nichée au fond de la vallée de la Valmont, recèle bien des trésors et bien des points de vue. Au monument aux morts, vous pouvez prendre de la hauteur et contempler la partie Ouest de cette vallée, et bientôt, car l'accès n'est pas encore autorisé pour raison de sécurité, vous pourrez contempler la partie Est de cette vallée en vous rendant au belvédère construit sur le promontoire. L'accès se fera par le chemin qui démarre sur le parking du cimetière. Le débroussaillage fait apparaître **un panorama exceptionnel à 180° sur la vallée** et une partie de cette parcelle sera réservée à la **prolongation du cimetière**.

Fin mars, l'Éducation Nationale nous avertissait que les effectifs envisagés à la rentrée 2026 ne nous donnaient pas la possibilité de maintenir 4 classes à **l'école publique de COLLEVILLE**. Après maintes opérations de porte à porte effectuées

par les représentants des parents d'élèves élus, après une visite des élus municipaux auprès de la DASDEN à Rouen, la date de la décision définitive du maintien de la 4^{ème} classe est reportée à la fin juin. D'ici cette date, la commune et les représentants des parents d'élèves élus bataillent encore pour faire que cette 4^{ème} classe soit toujours effective à la rentrée prochaine afin que le taux d'encadrement des enfants reste à un niveau acceptable pour conserver la qualité de l'enseignement prodigué.



Sécurité – Tranquillité (Rappel de la réglementation)

LA SÉCURITÉ DANS LE VILLAGE EST L'AFFAIRE DE TOUS ! RESPECTONS LES LIMITATIONS DE VITESSE !

► NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime prévoit dans son article 7 que les activités bruyantes (tout bruit généré par la motoculture de plein air) effectués par les particuliers sont limitées :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00, Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Il est rappelé que le non respect de ces horaires fera l'objet d'une information à la force publique et pourra entraîner l'application des sanctions qui y sont attachées.

► LOCATION DES SALLES DES FÊTES

La réservation des salles se fait en contactant le 06 75 15 75 66 .

Afin de respecter la tranquillité des voisins des salles des fêtes, il est très important de maintenir les portes fermées afin de contenir au maximum le bruit à l'intérieur. Si les portes doivent être ouvertes pour des raisons de chaleur, notamment l'été, il faut s'assurer de limiter les nuisances sonores notamment en diminuant leur intensité, y compris pour les conversations, qui portent loin dans la nuit.

► FEUX DE BRANCHAGE

Ces feux sont **strictement interdits** tant pour les risques d'incendie que pour les risques sanitaires du voisinage.

► ABOIEMENTS SAUVAGES

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser son chien aboyer, voire hurler, de manière non maîtrisée y compris dans sa propriété. Ces nuisances sont extrêmement gênantes et le voisinage n'a pas à supporter ces bruits qui sont d'autant plus importants lorsque le maître est absent.

► SECURITÉ ET PROPRETÉ SUR LES AIRES DE JEUX

Il est rappelé que, pour une question de sécurité, les enfants doivent être accompagnés des parents sur les aires de jeux. Ces aires sont également strictement interdites à tous les véhicules à moteur ainsi qu'aux animaux de compagnie, pour des raisons sanitaires. Merci également de n'y laisser aucun déchet, sur les aires de jeux comme sous le bâtiment multi-activités.

► LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Année après année, les frelons asiatiques sont de plus en plus nombreux ! Si vous en découvrez un nid, contactez la plateforme départementale au 02 77 64 57 76 ou consultez le site <http://www.frelonasiatique76.fr> (services de la préfecture). La piqûre du frelon peut s'avérer très dangereuse.

Bon à savoir : Une participation financière de la commune est possible à hauteur de 40 €.

Vie Scolaire : La rentrée est fixée au 1er septembre 2026.

La commune, comme chaque année, propose deux services périscolaires :

La garderie : ouverte de 7h00 à 8h30 et de 16h30 à 18h15 les jours d'école. Le Conseil Municipal a souhaité ne pas augmenter le tarif et maintenir celui appliqué depuis 2022/2023, à savoir : d'1 à 9 présences, 2 € la présence, de 10 à 14 présences, forfait 1 de 20 €, de 15 à 19 présences, forfait 2 de 30 € et à partir de la 20ème présence, forfait 3 de 40 €.

La cantine : Le prix du repas enfant s'élève à 3,85 € à compter du 1^{er} septembre 2026.

Les services de la garderie et de la cantine seront assurés dès le premier jour de la rentrée.



Collecte des déchets : Lors des jours fériés 2026, les collectes de déchets ménagers ont lieu dans les conditions habituelles et sont maintenues. Les déchetteries sont fermées les jours fériés.



Ramassage des monstres : Une collecte de tous les encombrants sera organisée **le lundi 21 septembre**. Les employés communaux passeront dans les rues du village afin de vous éviter de vous rendre en déchetterie pour vous débarrasser de tous vos encombrants. Vous pourrez les déposer sur votre trottoir mais pas avant la veille au soir et **attention : PNEUS INTERDITS !**

PRÉVENTION SANTÉ : UNE INFORMATION QUI PEUT SAUVER UNE VIE : LE DÉFIBRILLATEUR !



Un défibrillateur est accessible à tout le monde à la salle de la gare (côté nord). Il est équipé d'une signalétique appropriée donnant son mode d'emploi. Cet appareil peut sauver des vies !

Les numéros d'urgence médicaux de l'agglomération sont visibles sur le site de la commune.

VAGUE DE CHALEUR : Une pièce rafraîchie constitue une réponse efficace pour lutter contre les effets des fortes chaleurs. En cas de nécessité, le foyer Kohli, équipé d'une climatisation, est mis à disposition.

Les associations communales

Colleville, c'est un tissu associatif riche de propositions diverses et variées. Vous pouvez vous retrouver dans les offres et activités suivantes :

- le Comité des Fêtes (animation du village) 06 72 18 93 09 ;
- le Club de la Vallée (activités récréatives et conviviales pour les aînés) 06 32 20 66 46 ;
- le club Évasion (cyclotourisme et cours de step, yoga et gymnastique) 06 62 46 86 29 ;
- les Amis de l'École (actions au profit des écoles) ;
- Colleville Solidarité (actions solidaires au profit des plus démunis) 06 48 61 26 08 ;
- l'Association Sportive Colleville Angerville (pratique du football) 06 69 77 36 69 ;
- Fils en Kohli (création dans le cadre d'une activité de patchwork) 02 35 28 27 00 ;
- la Musicole (école de musique) 07 86 96 77 47 ;
- les Anciens Combattants (devoir de mémoire).

Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez contacter directement les associations ou appeler la mairie afin que l'on vous mette en contact.

À vos agendas ! Le **mercredi 12 août 2026**, vous aurez l'occasion d'observer une **éclipse de soleil**. Elle ne sera que partielle en France, mais quelle partielle ! A Colleville, 92,4 % du Soleil seront éclipsés par la Lune. Ce sera la plus grosse éclipse de soleil depuis celle de 1999.
Plus d'informations sur Panneau Pocket à l'approche de cette date.

Accessibilité Services Communaux Juillet-Août 2026

La mairie sera fermée du 3 au 28 août.

L'agence postale et la bibliothèque seront fermées du 3 au 17 août. Réouverture le mardi 18 aux horaires habituels (Lundi, mardi et jeudi 14h - 16h et vendredi 14h - 18h).

